



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'analphabétisme

Question écrite n° 71146

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les suites données par la France aux engagements pris aux côtés de 180 autres États en matière de parité d'accès à l'éducation lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar, en avril 2000, et lors du sommet du Millénaire des Nations unies, en septembre 2000. La première étape de ces engagements consistait à atteindre, dès 2005, une égalité d'accès pour les filles et les garçons à une éducation de base de bonne qualité. Or il apparaît clairement aujourd'hui que cet objectif n'est pas atteint puisque 60 millions de jeunes filles dans le monde n'ont pas encore accès à une éducation de base satisfaisante. Elle rappelle que l'éducation des femmes et des jeunes filles est primordiale pour assurer un développement économique durable dans les pays du Sud. Mais, à ce jour et depuis 1998, la coopération française n'a mené qu'un seul programme sur ce sujet qui n'a encore jamais fait l'objet d'une évaluation. En conséquence, elle lui demande quelles mesures il entend prendre pour évaluer les actions jusqu'ici mises en oeuvre, pour en élaborer de nouvelles afin de permettre à la France de respecter ses engagements internationaux.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71146

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7236